

# La Fondation Madeli-Aide annonce son concours de bourses d'études pour l'année 2009-2010

**M**ontréal, le 3 mars 2009 — La Fondation Madeli-Aide annonce que de nombreuses bourses d'études seront distribuées à des étudiants des Îles pour l'année scolaire 2009-2010. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la Fondation, comme indiqué ci-dessous et la date limite d'inscription est le 29 mai 2009. En 2008-2009, une somme de 114 500 \$ a été distribuée en bourses d'études.

Le programme de bourses d'études de la Fondation vise à soutenir financièrement les étudiants, qui après leurs études secondaires ou collégiales aux Îles, doivent poursuivre à l'extérieur, des études qui ne sont pas offertes aux Îles. Comme d'habitude, il y aura des bourses universitaires, pour le collégial général et professionnel ainsi que pour le secondaire professionnel.

Afin de récompenser le mérite scolaire et l'excellence des travaux d'étudiants de niveau universitaire, une bourse d'excellence de 3000 \$ sera attribuée à l'étudiant de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable et une bourse d'excellence de 2000 \$, sera attribuée à l'étudiant de premier cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable.

Plusieurs bourses de 1500 \$ seront attribuées pour des études universitaires et des bourses de 1000 \$ seront accordées pour encourager les études collégiales et les études secondaires de formation professionnelle.

De plus, lorsque l'étudiant est inscrit dans un programme à l'extérieur du Canada, la bourse sera majorée, d'un montant de 500 \$.

La Fondation maintient les critères d'admissibilité à ses bourses, appliqués depuis quatre ans. Ainsi, afin d'affermir les indicateurs de persévérance et de cohérence du cheminement scolaire et d'accroître le bassin de récipiendaires de ses bourses, la Fondation conserve la condition d'admissibilité suivante : que les étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire aient réussi, avant le dépôt d'un dossier de candidature, l'équivalent d'une année d'études à temps plein dans le programme pour lequel ils demandent une bourse (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat).

Les conditions d'admissibilité pour le concours 2009-2010 sont ainsi formulées de sorte que soient admissibles à une bourse de la Fondation, les étudiantes et les étudiants :

- qui, après des études secondaires ou collégiales aux Îles de la Madeleine, doivent poursuivre à l'extérieur des études qui ne sont pas offertes aux Îles;
- qui sont admis dans un établissement d'enseignement désigné, en vue d'y

d'études secondaires en formation professionnelle, d'études collégiales ou d'études universitaires reconnu par le gouvernement du Québec aux fins de son programme de prêts et bourses;

- qui, pour les programmes d'études de niveau collégial et premier cycle universitaire, ont réussi l'équivalent d'une année d'études à temps plein (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat);
- qui n'ont pas reçu une bourse de la Fondation Madeli-Aide l'année précédente.

Un comité de sélection formé principalement de personnes du milieu

de l'éducation analysera les candidatures en juin et le nom des lauréats 2009-2010 sera annoncé le 11 août prochain aux Îles.

Considérant l'expérience des années passées, le comité de sélection désire rappeler que les étudiants sont uniquement évalués à partir des renseignements qu'ils transmettent avec leur candidature. Il est donc très important de bien remplir le formulaire, qui a été modifié l'an passé, de fournir tous les documents demandés et même d'ajouter, si nécessaire, toute autre information pertinente à l'appui de la demande de façon à mieux se faire valoir.

Pour présenter leur candidature, les étudiants doivent remplir le formulaire approprié de demande de bourse qui est disponible en français et en anglais sur le site Internet de la Fondation [www.madeli-aide.org](http://www.madeli-aide.org) et le faire parvenir à la Fondation à l'attention de Jules Richard au plus tard le vendredi 29 mai à 11 h 59.

La Fondation Madeli-Aide a pour mission de promouvoir les études et de soutenir financièrement les étudiants madelinots. La Fondation distribue des bourses d'études depuis 1998; jusqu'ici, elle a distribué 564 bourses d'études pour un montant total de 570 000 \$.

Franklin Delaney,  
président de la Fondation  
514 733-7754

Pour tout renseignement  
concernant les bourses, contacter  
M. Jules Richard : 450 294-2857  
514 396-8615